

Louise Jodoin
Monique L'Hérault
Michelle T. Roy

Les Lacoste de Boucherville : un héritage d'exception



*Louis Lacoste (1798-1878)
Premier maire de Boucherville*

Illustration de la page couverture : Photo de Louis Lacoste, Archives Ville de Boucherville

Photo à l'endos : Armoiries de la Famille Lacoste, Association des familles Lacoste inc.

Réalisation : Société d'histoire des Îles-Percées, Boucherville

Auteures : Louise Jodoin, Monique L'Hérault et Michelle T. Roy

Coordonnateur et coordonnatrice : Charles Desmarteau et Marie-France Weidner

Conseiller : Yannick Lacoste, Président de l'Association des familles Lacoste inc.

Recherches photographiques et généalogiques : Michelle T. Roy

Graphisme : Karine Gagnon

Impression : Miromedia

Dépôt légal-2^e trimestre 2026

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-9823319-0-7 (imprimé)

ISBN : 978-2-9823319-1-4 (pdf)

© Société d'histoire des Îles-Percées, Boucherville

Tous droits réservés

Bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère de Boucherville

501, chemin du lac, Boucherville (Québec), J4B 6V6

www.histoireboucherville.org

Cette brochure a été réalisée grâce à une contribution financière de la Ville de Boucherville.



*Guy Théorêt,
président de la SHIP*

Personnage marquant de l'histoire bouchervilloise, Louis Lacoste a laissé une empreinte durable que cette brochure se propose de faire découvrir. Avec cette publication, la Société d'histoire des Îles-Percées de Boucherville (SHIP) poursuit sa collection consacrée à des figures importantes de l'histoire locale, après celles dédiées à Pierre Boucher et à Louis-Hippolyte La Fontaine.

Nous remercions chaleureusement les membres du comité de rédaction, ainsi que la Ville de Boucherville et l'Association des familles Lacoste pour leur précieux soutien.

Notre organisme sans but lucratif (SHIP) a pour mission la recherche, la mise en valeur et la transmission de l'histoire de notre ville, de ses familles et de ses fondateurs, Pierre Boucher et Jeanne Crevier. Pour les passionnés d'histoire, la Société offre une multitude d'activités; conférences, livres,

visites guidées, cours de généalogie, sorties, lancements, service d'archives et animations à la Maison d'histoire de Boucherville.

Forte de plus de 54 ans d'existence et appuyée par ses membres, la Société poursuit son engagement à être la mémoire vivante des citoyens de Boucherville.

Chers lecteurs, chères lectrices,

C'est avec honneur que je vous présente cette brochure consacrée à la famille Lacoste. Réels piliers de notre histoire, les membres de cette famille engagée ont marqué Boucherville et son patrimoine.

L'héritage laissé par Louis Lacoste, figure marquante du Bas-Canada et premier maire de Boucherville, ainsi que par ses descendants, est indéniable. Par son engagement politique, social et communautaire, il a profondément façonné notre ville et contribué à l'essor de la société québécoise du XIX^e siècle.

C'est d'ailleurs en son honneur que le prix Louis-Lacoste est remis chaque année dans le cadre de la Fête nationale à Boucherville. Trois ou quatre candidats qui ont posé des gestes concrets avec des retombées positives directes, ou qui sont à l'origine d'une grande réalisation individuelle ou collective, sont alors honorés.

Dans le même esprit, soucieux de réaffirmer l'importance de notre héritage et la continuité des valeurs bouchervilloises, le conseil municipal a réintroduit en 2025 la devise « Fais ce que doit » au cœur de l'identité visuelle de la Ville. Le logo actualisé reflète à la fois la fierté de notre passé et notre volonté de le faire vivre dans le présent.

En parcourant ces pages, vous serez invités à mieux connaître non seulement une famille d'exception, mais aussi l'héritage vivant qu'elle a légué à Boucherville. Que cette lecture vous permette d'apprécier la richesse de notre passé, et de mesurer à quel point les Lacoste ont contribué à bâtir la ville que nous habitons et chérissons aujourd'hui.



*Jean Martel,
maire de Boucherville*

AVANT-PROPOS

Savoir d'où l'on vient, n'est-ce pas se connaître mieux soi-même? Plonger dans notre culture, nos valeurs et le vécu de nos ancêtres, c'est remonter le fil qui nous lie au passé.

Au sein de ma propre famille, j'ai toujours observé d'étranges traits communs assez profonds entre nous, comme si nous avions tous jailli d'une souche unique et indomptable. Toutes sortes de légendes abondaient sur nos origines familiales : patriotes, nobles, huguenots, politiciens, philanthropes, soldats... certains mêmes nous attribuaient un lien de parenté avec les vêtements Lacoste! Piqué par la curiosité, j'ai voulu démêler le vrai du mythique.

Heureusement, cette quête fut une œuvre chorale. Tout d'abord, les juristes et religieux de la lignée ont déniché les contrats de mariage, actes notariés, et autres. En outre, lors de la création de notre association familiale par Mgr Norbert Lacoste, l'historien Jean Lacoste enquêta à son tour pendant plus de 20 ans et publia ses résultats dans le journal « Les Lacostades ». En parallèle, la généalogiste Pierrette Tellier accomplit un immense travail afin de constituer une « bible générationnelle des Lacoste » de 600 pages.

Pour ma part, j'ai profité d'un séjour prolongé en France pour marcher sur les traces de mes ancêtres. De La Rochelle à l'Île d'Oléron, de Nîmes aux montagnes des Cévennes, de l'amirauté de la Marine aux Archives départementales et municipales, j'ai fouillé et arpenté le terrain.

De ce périple a émergé une vision plus claire de nos origines : dès le XVI^e siècle, les Lacoste étaient des montagnards au caractère bien trempé, aux fortes convictions. Descendants des colons romains venus dans le Languedoc, ces fervents protestants éduqués parlaient la langue d'oc et savaient lire et écrire – une rareté pour l'époque.



Yannick Lacoste
Président de l'Association
des familles Lacoste inc.

De génération en génération, les Lacoste se sont impliqués dans les grands mouvements de leur temps. Qu'il s'agisse des assemblées clandestines en France ou du destin d'Alexandre, l'ancêtre québécois engagé comme soldat du Roi, nos ancêtres n'ont pas seulement subi l'histoire : ils l'ont habitée.

Le fondement de cette saga se joue dans une ferme lorsqu'un jeune d'environ 11 ans est remarqué par les religieux pour ses capacités et son intelligence vive. Ce fils de fermier deviendra Louis Lacoste de Boucherville, notaire et homme d'influence. Avec lui, et plus tard avec son fils Sir Alexandre Lacoste, la famille ne se contente plus de suivre l'histoire; elle contribue à la guider.

Suivre les Lacoste, c'est s'offrir un voyage fascinant au cœur de la construction du Québec, vue de l'intérieur, par ceux et celles qui l'ont façonnée.

Merci aux initiateurs et concepteurs de cet ouvrage, pour la qualité de leur travail. Il fut très agréable, et même un honneur, d'y être associé.

Bon voyage au cœur de cette saga québécoise!

LA FAMILLE LACOSTE : Une saga québécoise



1685 : Les débuts dans le « Nouveau Monde »

En 1685, Alexandre Lacoste (1665-1737), soldat-paysan, quitte son pays pour s'établir à Boucherville, une terre alors considérée comme un « Nouveau Monde ». Il laisse derrière lui sa vie de soldat pour s'engager dans l'agriculture.

1685-1760 : Fondation et expansion de la famille

Le soldat, devenu fermier fonde une famille à Boucherville qui ne cesse de s'agrandir. Durant cette période, les enfants et les petits-enfants connaissent le temps des grandes explorations vers l'Ouest, contribuant à l'expansion de la lignée et au développement de la région.

1763-1820 : La grande noirceur

Avec la conquête britannique, la famille Lacoste, comme bien d'autres, vit une période difficile. Reclus, dépouillés de leurs droits, les membres de la famille deviennent de simples fermiers, subissant un recul en matière d'éducation, de finances et de culture.

1820-1838 : Le réveil du peuple

Louis Lacoste G4, fils de fermier, change le destin familial en devenant un notaire réputé, un ardent défenseur des droits, patriote et député. Proche collaborateur de Louis-Joseph Papineau, il est arrêté et emprisonné pour ses convictions. Il évite de justesse la pendaison, au prix de devoir renier certains principes. Il épouse en troisième nocces Thaïs Proulx, mère d'Alexandre G5.

1839-1878 : Le retour de la nation

Au cœur de la vie politique, Louis Lacoste G4 contribue au rétablissement des francophones et à l'avènement du Canada. En 1843, lors du grand incendie de Boucherville, il joue un rôle central dans la communauté et devient le premier maire de la ville en 1856.

1863-1923 : Bâtir le Canada moderne

Alexandre Lacoste G5 incarne la rencontre des cultures anglaise et française, et joue un rôle majeur dans l'élaboration des lois, de la valorisation et l'essor de la

culture du Canada moderne. Avocat, professeur de droit, bâtonnier du Québec, sénateur, puis juge en chef, il s'illustre par une carrière d'une remarquable richesse. Au côté de son épouse Marie-Louise Globensky, dite Lady Lacoste, et leur famille, ils occupent une place centrale au sein de la grande bourgeoisie catholique française et contribuent activement à l'histoire du pays.

1890-1967 : Alliances et influence sociale

Les Lacoste entretiennent d'étroites relations avec d'autres familles influentes comme les Taschereau, Landry, Gérin-Lajoie, Beaubien et Papineau. Les mariages de leurs fils et filles avec ces familles forment une élite qui contribue à créer le Québec moderne.

1890-1945 : Engagement féminin et social

Marie-Lacoste Gérin-Lajoie G6, épouse de l'avocat Henri Gérin-Lajoie, fonde la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et milite pour le droit de vote des femmes. Sa fille, Marie G7, assure la relève en fondant l'Institut Notre-Dame Du Bon-Conseil.

1899-1967 : Dévouement et philanthropie

Justine Lacoste épouse l'homme d'affaires Louis de Gaspé-Beaubien. Elle fonde l'Hôpital Sainte-Justine en 1907, faisant passer sa capacité de 60 à 300 lits entre 1914 et 1923. Elle consacre soixante ans de sa vie à l'établissement, y dévouant son énergie, son temps et sa fortune, avant de prendre sa retraite en 1966.

1899-1945 : Parcours juridique et distinctions

Paul Lacoste G6, avocat, succède à Maurice Duplessis comme bâtonnier du Québec en 1938, conseiller du roi et chevalier de la Légion d'honneur.

1907-1963 : Engagement pour la santé et les droits des femmes

Thaïs Lacoste-Frémont G6 participe à la fondation de l'Hôpital Sainte-Justine en 1907. Elle épouse l'avocat Charles Frémont et s'illustre par son engagement pour les droits des femmes. En 1926, elle fonde l'Association des femmes conservatrices de Québec.



LES ORIGINES FRANÇAISES

Né vers 1665, Alexandre Lacoste, dit Languedoc, est le fils d'Olivier Lacoste et de Jeanne Bastide. La famille Lacoste est originaire vraisemblablement de Saint-Julien-de-la-Nef près de Nîmes, sur les collines occidentales du fleuve l'Hérault. Le patronyme Lacoste décliné sous plusieurs formes : Coste, La Coste, Costa et autres, signifie « la côte » en langue d'oc.

De confession protestante, les Lacoste vivent dans un climat de tensions religieuses marqué par les persécutions. Toutefois, Alexandre quitte la région peu avant la grande répression des protestants. À ces difficultés s'ajoutent des périodes de sécheresse qui fragilisent l'économie du sud de la France.

À l'époque, le tirage au sort pour le service militaire envoie de nombreux jeunes hommes dans la Marine. Alexandre s'engage-t-il par obligation ou par choix? Il est également permis d'y voir l'élan d'un jeune homme de vingt ans, attiré par l'aventure et par les perspectives qu'offre le Nouveau Monde.



Carte des provinces de France, 1789, le Languedoc en rouge.
Creative Commons.



Pont l'Hérault, Saint-Julien-de-la-Nef, Google maps.

La traversée de l'Atlantique

Le destin d'Alexandre Lacoste l'amène à quitter ces montagnes accidentées et silencieuses, pour embrasser l'inconnu. Il s'engage alors dans le régiment commandé par Pierre de Troyes et embarque à La Rochelle, en juin 1685, à bord du Fourgon ou du Mulet. La traversée est éprouvante : maladies et conditions de vie précaires emportent près du tiers de l'équipage. Alexandre survit à l'épreuve, il atteint sain et sauf la Ville de Québec. Il devient ainsi le premier membre de la famille Lacoste à s'établir en Nouvelle-France.



Marrion, Mr. Robert John, 1976, Uniforme des Compagnies franches de la Marine en habit de campagne d'été, 1683-1760, CWM 19810948-026, Collection Beaverbrook d'art militaire, Musée canadien de la guerre.



de la Marine
1690-1761

▲
Ec. Domnowall, 2011, drapeau des Compagnies franches de la Marine, unité de l'armée royale constituée notamment en Nouvelle-France entre 1690 et 1761.
Creative Commons.

La vie en Nouvelle-France

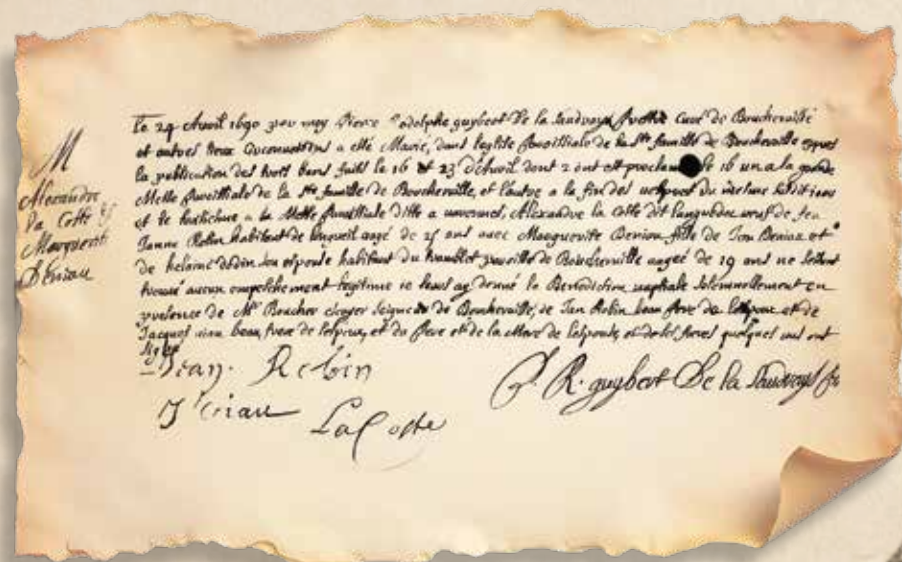
À son arrivée, le territoire rude et indompté est encore peu développé et à la merci des hostilités. Le village de Boucherville, bordé par le majestueux fleuve Saint-Laurent et entouré de vastes forêts, expose ses habitants aux assauts des Iroquois et aux tensions avec les Anglais. Alexandre, soldat-paysan, au service de Pierre de Troyes, puis de sieur de Vaudreuil, s'installe à Longueuil chez le juge Jean Robin, où il découvre la vie de colon et la rigueur de l'hiver.

Les premiers pas d'une lignée

Les premières années d'Alexandre en terre canadienne se démarquent par le service militaire, mais le destin lui réserve bientôt l'amour. Avant même sa démobilisation, il rencontre Jeanne Robin, fille du juge Jean Robin et de Jeanne Chardon de Longueuil, qu'il épouse à Boucherville en 1688.

Hélas, son épouse décède le 10 mars 1690 peu après la naissance de la petite Marie-Thérèse. Le 24 avril de la même année, Alexandre, animé par le devoir et la tendresse, épouse en secondes noces Marguerite Deniau, offrant ainsi un foyer à l'enfant qui, elle aussi, s'éteint trop tôt. De cette union naissent neuf enfants.

— **S**on premier beau-père assiste au mariage comme témoin, un geste simple, mais chargé de sens : sa présence dit déjà qu'il approuve l'union d'Alexandre et de Marguerite. —



Acte de mariage d'Alexandre Lacoste et de Marguerite Deniau, le 24 avril 1690 à l'église Sainte-Famille de Boucherville.

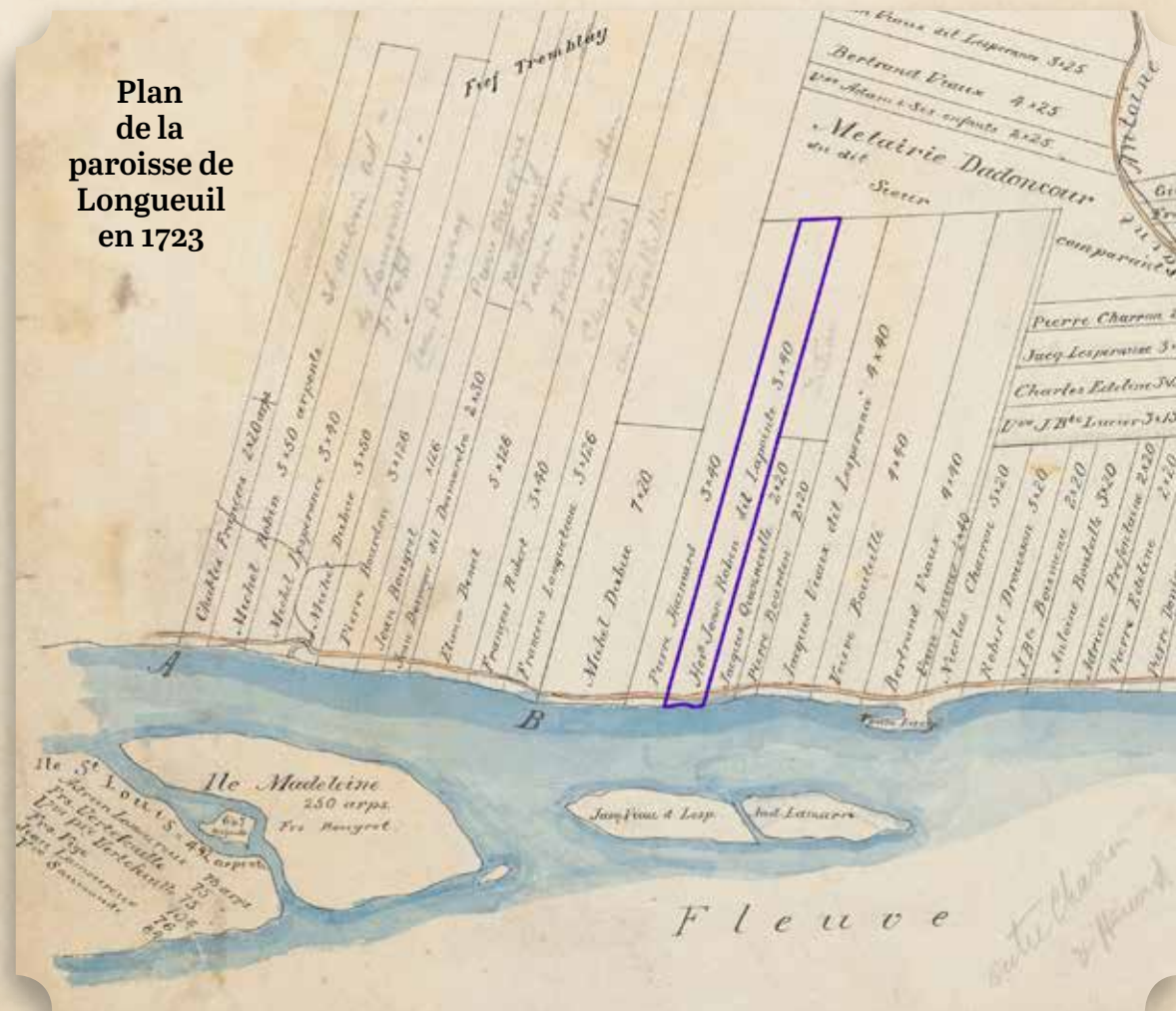


Photo d'époque de l'église Sainte-Famille de Boucherville, SHIP. Collection Claire Jodoin-Robert.

En 1691, Alexandre s'établit à Boucherville, louant la ferme, les bâtiments et les terres de Pierre-Noël Le Gardeur. Quelques années plus tard, le sieur Le Moyne de Longueuil lui concède quatre-vingts

arpents, et Alexandre devient fermier au village du Tremblay. Mais le destin le ramène à Boucherville, où il poursuit son œuvre de colon et de père.

« **L**es beaux-parents d'Alexandre, Jean Deniau et Hélène Dodin, périssent lors d'une attaque iroquoise le 12 août 1695 à Boucherville, alors qu'ils travaillent dans le champ. Cet événement reflète la violence des attaques et la solidarité entre colons, essentielle à leur survie. »



Plan de la paroisse de Longueuil en 1723

Carte de Longueuil montrant le terrain de Jean Robin. J.L. Vincent, plan de la paroisse de Longueuil en 1723. BANQ.

Héritage et mémoire

Alexandre s'éteint à Boucherville en 1737. Premier représentant de la lignée Lacoste en sol canadien, il laisse derrière lui une nombreuse descendance. Parmi ses dix enfants, la branche issue de son fils Louis G1 (1699-1791) se distingue particulièrement.

Elle mène, en ligne directe, à Louis G4, puis à Alexandre Lacoste G5 et son épouse, Marie-Louise Globensky, dont les descendants perpétuent la mémoire familiale.

L'HONORABLE LOUIS LACOSTE (1798-1878)

Figure marquante du Bas-Canada

Notaire, premier maire de Boucherville, patriote engagé, député de Chambly, conseiller législatif puis sénateur, Louis Lacoste G4 incarne l'une des figures les plus marquantes de la vie publique du XIX^e siècle.

Éducation et débuts professionnels

Né à Boucherville le 3 avril 1798, il est le fils de Louis Lacoste G3 et de Josèphe Dubois dit Quintin. Issu de la quatrième génération de Lacoste établie dans le pays, il est le premier d'une longue lignée de juristes qui s'illustrent dans l'histoire du Bas-Canada. Dès son enfance, il manifeste une vive intelligence et une cu-

riosité précoce. À douze ans, il entreprend des études au Séminaire de Montréal, chez les Sulpiciens, de 1810 à 1815, où il poursuit une formation préparatoire, puis quatre années d'études littéraires, conformément à la tradition. Ces apprentissages le conduisent naturellement vers le notariat.

Selon l'histoire du séminaire, près de 25 % des élèves de l'époque, majoritairement issus de familles d'agriculteurs, sont choisis par les religieux pour leurs dispositions à l'étude.



Le Petit Séminaire rue St-Paul, 1806-1861. 250° le 12 août 2016. Archives, Le Collège à travers les époques. Les prêtres de Saint-Sulpice de Montréal.

Louis possède une excellente mémoire, qu'il exerce en apprenant des vers de Cicéron, qu'il déclame ensuite devant ses camarades. Ce goût pour la récitation révèle l'étendue de sa culture, la finesse de son esprit, son amour de la poésie et, peut-être déjà, une secrète aspiration à la vie politique.

Malgré l'absence d'un Code civil, situation qui rend la pratique du droit laborieuse, le jeune Louis fait preuve d'une rigueur remarquable et d'une grande capacité de travail. À vingt-trois ans, il ouvre sa propre étude à Boucherville.

Une anecdote locale rapporte qu'il rédige un acte de vente sur le coin d'une table en bois, dans une grange, lors d'un hiver rigoureux, afin d'éviter à un fermier de perdre son terrain en raison d'un retard de paiement. Ce geste lui vaut la réputation d'un notaire proche du peuple, attentif aux situations difficiles et profondément attaché à la justice sociale.

Vie familiale

Sixième enfant de Louis et de Josèphe, il grandit sur la ferme familiale du village de Boucherville. Trois unions marquent sa vie conjugale.

Le 14 janvier 1823, à Boucherville, il prend pour épouse Catherine-Renée Boucher de la Bruère, descendante de Pierre Boucher sieur de Grosbois, famille seigneuriale bouchervilloise. De cette union naissent six enfants entre 1823 et 1831 : Louis-René, Pierre-Henri, Catherine-Caroline, Marie-Nathalie, Julie-Aurélie et François-Xavier. Deux d'entre eux meurent en bas âge. Catherine-Renée décède du choléra à Boucherville le 23 août 1832.

Le 29 septembre 1835, en secondes noces, à Saint-Charles-sur-Richelieu, il s'unit à Charlotte Mount, veuve de Jacques-François Geneway, et fille de Philip Mount et de Christine Munro. Cette union est de courte durée : Charlotte décède à Boucherville le 24 mars 1836 et ne laisse pas de descendance.

Le 17 novembre 1838, il épouse en troisièmes noces, à Boucherville, Marie-Antoinette Thaïs Proulx. De cette union naissent six enfants, dont seulement trois atteignent l'âge adulte. Parmi eux, Alexandre G5 assure la continuité de la lignée.

Photo de Louis Lacoste 1798-1878. Archives Ville de Boucherville. Collection Charles Desmarteau.



Photo de Thaïs Proulx 1806-1880. Archives Ville de Boucherville. Collection Charles Desmarteau.



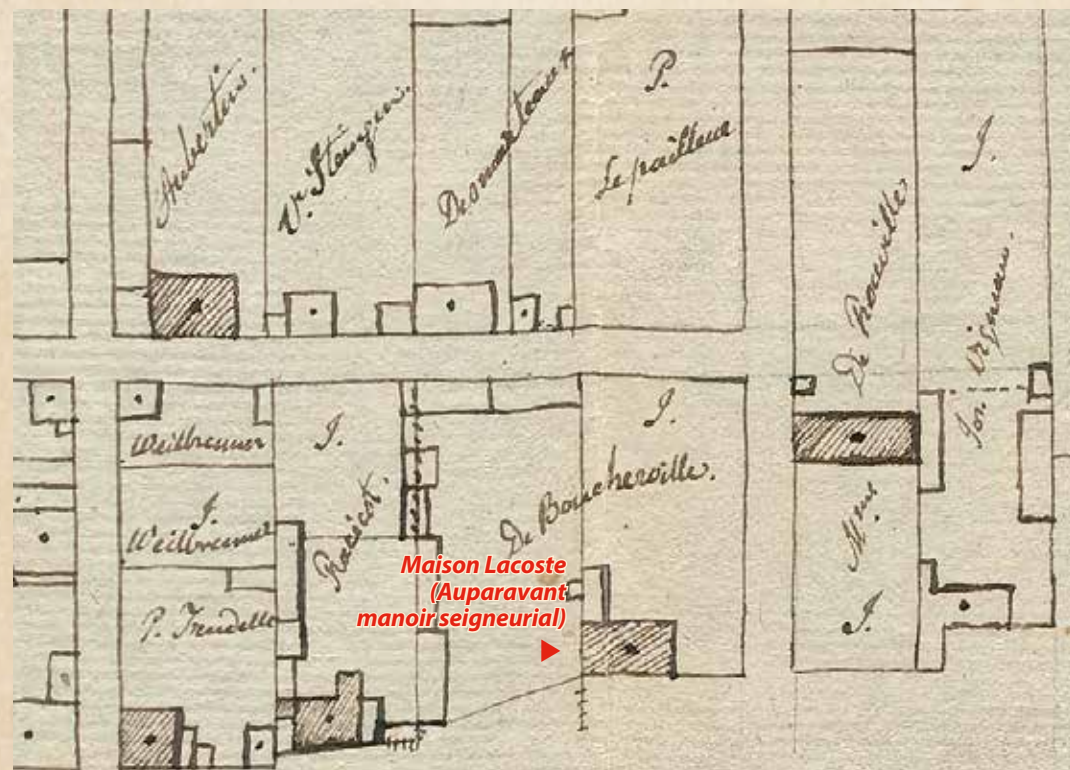
Homme profondément attaché à la famille, Louis Lacoste crée autour de lui une atmosphère chaleureuse où parents et amis sont reçus avec générosité. Sa demeure, acquise en 1824, située au coin sud-est de la rue Pierre-Boucher et du boulevard Marie-Victorin à Boucherville, était un lieu de rassemblement prisé.

Cette maison, autrefois second manoir seigneurial des Boucher de Boucherville, est épargnée de justesse lors du grand incendie de 1843. Sur ledit emplacement de ce manoir disparu, nous pouvons voir, aujourd'hui, deux maisons victoriennes de l'époque de la villégiature (1900), aux 514 et 518, boulevard Marie-Victorin.



Deuxième manoir seigneurial de la famille Boucher. Par la suite, la maison devient propriété de Louis Lacoste et des héritiers jusqu'en 1883. On aperçoit son fils Alexandre coiffé de son chapeau haut-de-forme, avec sa famille. Collection Jean Lacoste.

Extrait du plan du village de Boucherville 1810-1811 montrant l'emplacement de la maison Lacoste. Musée de la Civilisation. Collection : Séminaire de Québec. Fonds Viger-Verreau V-26.



Carrière politique

Élu député du comté de Chambly en 1834 à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, Louis Lacoste, réélu à plusieurs reprises de 1843 à 1861, connaît une carrière politique soutenue. En 1852, il est appelé à siéger au comité spécial chargé d'étudier la situation de l'éducation au Bas-Canada, un groupe présidé par Louis-Victor Sicotte.

Le 20 janvier 1857, lors de la toute première séance du conseil municipal du village de Boucherville, il est choisi unanimement pour en devenir le premier maire.

Il exerce cette fonction avec distinction pendant plus de dix ans, laissant une empreinte durable par sa sagesse, son écoute et son influence dépassant largement les frontières de sa paroisse.

Il accède ensuite au poste de conseiller législatif pour le comté de Montarville, puis devient sénateur en 1867, au moment de la Confédération. Jusqu'à sa mort, il siège avec constance, défendant les intérêts des Canadiens français, la valorisation de l'éducation et la protection des droits civiques.

C'est un protecteur des familles, un médiateur qui, par ses bons conseils, évite des conflits qui dégénèrent et entraînent des procès couteux. «Allons trouver Lacoste», se récrient les affligés.



Assemblée des Six-Comtés à Saint-Charles-sur-Richelieu, 1890. Reproduction photographique d'une toile commandée par le Parlement du Québec, elle fait dorénavant partie des collections du Musée national des beaux-arts du Québec. Wikimedia Commons.

Les personnages numérotés sont les suivants : Louis-Joseph Papineau (1), Wolfred Nelson (2) et Louis Lacoste (3).

Les personnages historiques sont nommés selon les recherches menées par Hélène Clavet de la Maison nationale des Patriotes, Saint-Denis-sur-Richelieu.

Engagement patriote : le réveil de la liberté

Fervent partisan de Louis-Joseph Papineau, Louis Lacoste appuie activement le Parti patriote et rejoint les *Fils de la Liberté*, dénonçant les abus d'une administration qu'il juge oppressive.

Le 13 octobre 1837, une circulaire émanant de Saint-Athanase annonce la tenue de l'Assemblée des *Six-Comtés* à Saint-Charles-sur-Richelieu. Lors de cette rencontre historique, Lacoste prononce un discours incisif critiquant vigoureusement l'administration britannique. Il propose que chaque paroisse remplace les officiers nommés par un pouvoir hostile au pays par des hommes de confiance élus localement. Il recommande également que les comtés élisent leurs propres juges de paix. Ces prises de position audacieuses lui valent des représailles : un mandat d'arrêt est lancé contre lui pour haute trahison.

Partageant une vision commune pour la reconnaissance des droits des Canadiens français, Louis Lacoste fut un fidèle allié de Louis-Hippolyte Lafontaine dans la lutte pour l'obtention du gouvernement responsable.

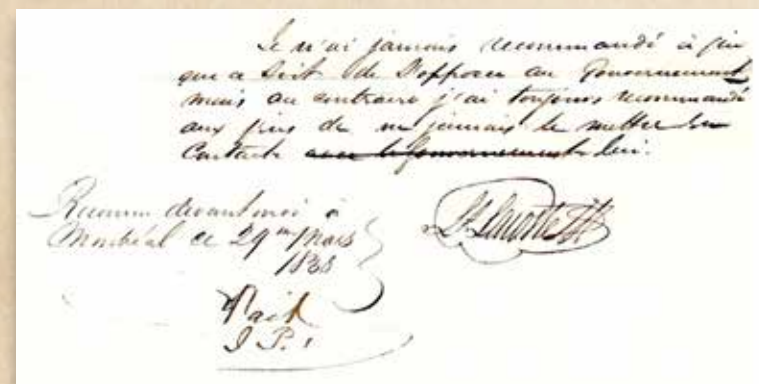
Le 8 décembre 1837, il se livre volontairement au shérif et est placé en détention à Montréal au *Pied-du-Courant*. Il y demeure jusqu'au 7 juillet 1838. Comme il renie sa participation, il obtient une libération sans procès moyennant une caution de 1 000 livres après sept mois d'incarcération.

Après sa libération, Louis Lacoste reprend avec dignité sa profession de notaire, reconnu pour son intégrité et sa compétence exemplaire.

« Louis Lacoste ne renie pas vraiment sa parole; il adapte plutôt ses convictions à la complexité des engagements politiques au Bas-Canada et fait face aux bouleversements historiques. »



Honorable Louis Lacoste Patriote, vers 1890. Archives nationales à Montréal, Fonds Famille Landry. J.G. Parks, Taber, Dupras et Colas.



Extrait de la lettre que Louis Lacoste a écrit pour sa libération, le 29 mars 1838. Archives nationales à Québec, Fonds Gouverneurs, Régime anglais.

Héritage

L'héritage de Louis Lacoste se manifeste à plusieurs niveaux. Sur le plan familial, il est à l'origine d'une lignée de juristes qui s'illustrent durablement dans l'histoire du Bas-Canada. Par son engagement comme maire et médiateur, il contribue à façonner l'identité collective de Boucherville, favorisant la cohésion sociale et la résolution pacifique des différends. Sur le plan politique, ses convictions en faveur de l'éducation et des droits civiques laissent un précieux legs dans la défense des intérêts des Canadiens français.

Hommages

Une rue, une avenue, des lieux, un prix

- La Ville de Boucherville a nommé une rue en hommage à Louis Lacoste dans un quartier résidentiel, à l'est de l'école Louis-Hippolyte-Lafontaine.
- La Ville de Montréal a également nommé une avenue Louis-Lacoste, dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.
- On retrouve souvent le nom Lacoste dans des lieux historiques liés aux Patriotes, en reconnaissance de leur lutte pour les droits des Canadiens français.
- Le prix Louis-Lacoste, décerné par la Ville de Boucherville, rend hommage à celles et ceux dont les gestes, souvent modestes en apparence, mais profonds dans leurs effets, ont nourri la vie collective. Cette distinction s'adresse à des citoyennes et citoyens dont l'engagement s'incarne dans des actions tangibles, capables de transformer le quotidien ou d'inspirer des réalisations d'envergure, qu'elles soient personnelles ou partagées.



Ville de Boucherville, distinctions et récompenses, ordre du mérite, récipiendaire, prix Louis-Lacoste.

Tout au long de sa carrière notariale, qui s'étend de 1821 à 1871, il rédige 8 592 actes, un chiffre éloquent qui témoigne de son dévouement, de sa rigueur et de la confiance que lui accorde la population. Enfin, son courage et son intégrité, notamment lors des événements patriotes, marquent profondément les mémoires et inspirent les générations suivantes à valoriser la justice, la liberté et l'engagement au service du bien commun.



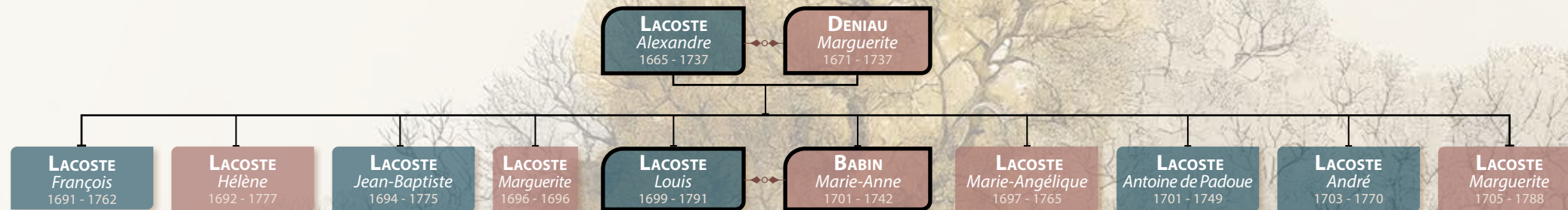
Ma rue raconte... son histoire, réédition 1992, publication conjointe du Comité de toponymie de la Ville de Boucherville et de la Commission du 325^e anniversaire de fondation de Boucherville.

Chaque année, au cœur des célébrations de la Fête nationale du Québec, ce prix devient un moment de reconnaissance publique : une manière de saluer non seulement les parcours individuels, mais aussi la force tranquille de l'implication locale. Il rappelle que le tissu d'une communauté se tisse grâce à des mains discrètes, patientes et dévouées, et que le bien-être collectif repose avant tout sur le courage simple de s'engager pour les autres.

LA LIGNÉE LACOSTE DIT LANGUEDOC DE BOUCHERVILLE

GÉNÉRATIONS

G1



G2



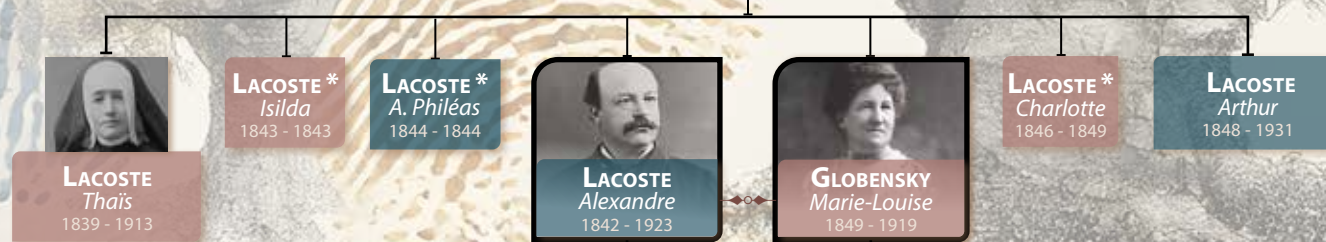
G3



G4



G5



G6



LÉGENDE

1- Les «*» représentent les personnes inhumées dans la crypte de l'église Sainte-Famille.

2- Les petites cases représentent les enfants décédés en bas âge.

Auteure : Michelle T. Roy

SIR ALEXANDRE LACOSTE (1842-1923)

Naissance et famille

Alexandre Lacoste G5 voit le jour à Boucherville en 1842, au cœur d'une famille où le droit, la politique et la foi catholique rythment la vie quotidienne. Son père, Louis Lacoste, notaire et premier maire de la ville, lui transmet très tôt le sens du devoir

public. Sa mère, Marie-Antoinette Thais Proulx, ancre chez lui une profonde rigueur morale. C'est dans cet environnement, à la fois exigeant et stimulant qu'Alexandre établit les bases du parcours exceptionnel qui l'attend.



Portrait de Marie-Louise Globensky dite Lady Lacoste. Archives nationales à Montréal, Fonds Famille Landry.

Portrait d'Alexandre Lacoste. Archives nationales à Montréal, Fonds Famille Landry, Topley, G. C. Arless, Quéry Frères, Wm. Notman & Son, Montminy Ltée, London Stereoscopic Coy.



Elle était encore au couvent quand le jeune Lacoste commença à s'intéresser à elle, et la rumeur veut qu'il se faufila dans les salles du couvent quand la future Lady Lacoste prenait part aux représentations théâtrales.

Tiré du « Centenaire du Barreau 1849-1949 »

Échange romantique

Alexandre - Mon Dieu, tu l'auras, et j'espère que tu ne regretteras jamais ce oui dit au jour de ton mariage. Plus nous nous connaissons plus nous nous estimerons et l'amour basé sur l'estime ne fait qu'augmenter. Aime-moi beaucoup, j'en ai besoin pour mon bonheur, en retour je ferai tout en mon pouvoir pour te rendre ce bonheur que tu m'auras donné.

Marie-Louise - Si cet amour que j'éprouve pour toi peut faire [sic] ton bonheur est assuré, crois-moi Alexandre. Je te parle du plus profond de mon cœur, on ne peut aimer plus que j'aime et comme toi je crois que notre bonheur est certain. J'ai confiance en toi, oui mon cher nous passerons ensemble de beaux jours, aime-moi comme je t'aime.

En 1866, il épouse Marie-Louise Globensky, issue de la bourgeoisie montréalaise. Ensemble, ils ont treize enfants; cinq garçons et huit filles, dont plusieurs jouent plus tard un rôle marquant dans l'évolution de la société québécoise.



Vue extérieure de la maison d'Alexandre Lacoste et de Marie-Louise Globensky, rue Saint-Hubert. Photo prise en 1898. Archives nationales à Montréal. Fonds Famille Landry.



Vue intérieure de la maison, rue Saint-Hubert. Famille de Sir Alexandre Lacoste et de Marie-Louise Globensky, dite Lady Lacoste. Archives nationales à Montréal. Fonds Famille Landry.

Études

Très jeune, Alexandre démontre un désir et des aptitudes pour les études. Il s'inscrit au cours classique en 1851, au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Inspiré par la carrière prestigieuse de son père, il s'oriente naturellement vers le droit. Il entame sa formation à la faculté de droit de l'Université Laval à Québec en 1858, puis la poursuit à l'école de droit du Collège Sainte-Marie à Montréal, où il obtient sa licence.

Carrière professionnelle

En 1863, récemment diplômé, il se joint au cabinet des avocats Pierre Moreau, Gédéon Ouimet et Joseph-Adolphe Chapleau à titre de clerc. La même année, il réussit l'examen du Barreau avec brio. Rapidement, son talent, sa mémoire phénoménale et sa discipline rigoureuse lui valent une ascension fulgurante dans le milieu juridique montréalais.

« Les étudiants, impressionnés et intimidés, se souviennent de ce professeur à la rigueur remarquable. On raconte qu'il peut citer, de mémoire, un arrêt sans jamais consulter ses notes, comme si la jurisprudence entière repose dans sa mémoire. Ses étudiants lui vouent un immense respect. »



Le bâtiment principal de l'Université Laval à Montréal, rue Saint-Denis, coin Sainte-Catherine, construit en 1895, occupé par l'Université de Montréal et détruit. Aujourd'hui, pavillon Hubert-Aquin de l'Université du Québec à Montréal. 1895-96. iris.banq.qc.ca
Photographe : A. J. Rice, Laprés & Lavergne, Creative Commons.

Il exerce sa carrière d'avocat exclusivement à Montréal, où il devient une figure incontournable. Homme de réseaux, il s'entoure de collaborateurs influents. Son cabinet change de composition au fil des années, s'associant avec Jodoin, Leblanc, Cassidy, Drummond, Globensky, Brosseau, Bisailon, et même avec son futur gendre, Gérin-Lajoie. En 1879, sa réputation est telle qu'il est élu bâtonnier du Barreau de Montréal, un poste qu'il occupe jusqu'en 1881. Son savoir-faire touche de nombreux domaines : droit commercial, maritime, immobilier, successoral. Cette diversité lui attire une clientèle fidèle et variée, tissant ainsi des liens solides avec le monde des affaires.

Engagements universitaires

Parallèlement à sa pratique, Alexandre s'investit dans l'enseignement par lequel il transmet ses compétences et son savoir. Il devient l'un des premiers professeurs de la faculté de droit de l'Université Laval à Montréal et y enseigne pendant plus de quarante ans. En 1879, l'université lui décerne un doctorat honorifique en droit pour souligner sa contribution exceptionnelle.

Vie politique

À mesure que sa carrière progresse, Alexandre Lacoste G5 s'engage toujours davantage dans les coulisses du pouvoir conservateur. Ce n'est pas un politicien de tribune, encore moins un homme cherchant la lumière; pourtant, ses talents d'avocat le placent au cœur des batailles électorales les plus délicates. On fait appel à lui lorsqu'un résultat d'élection est contesté, et il défend la cause de l'adversaire lésé. Dans ce milieu où se mêlent loyauté, ambitions et règles fluctuantes, Lacoste devient une référence discrète, mais incontournable.

En 1880, en raison de sa proximité avec le parti conservateur, il acquiert le journal *La Minerve*, pilier de la presse conservatrice. Autour de lui gravitent alors Joseph Tassé, Louis-Aimé Gélinas et Jean-Baptiste

Renaud, des figures influentes du milieu intellectuel montréalais. Sa collaboration à ce journal marque son entrée dans un espace où le droit rencontre l'opinion publique et où les idées, comme les mots, deviennent des armes qui informent et suscitent le débat citoyen.

Deux ans plus tard, le gouvernement provincial fait appel à lui pour la vente au Canadien Pacifique, du chemin de fer reliant Québec, Montréal et Ottawa. Lacoste y agit à la fois comme procureur et négociateur. Dans ce contexte d'expansion ferroviaire, son rôle dépasse largement la technique juridique : il devient l'un des artisans d'un Québec en transformation.

Malgré cette proximité avec le pouvoir, Lacoste n'ambitionne pas de devenir député. Il siège d'abord au conseil législatif, puis, en janvier 1884, il entre au Sénat pour la division Deslauriers. Sa progression est constante et naturelle.



Première parution du journal *La Minerve*, le jeudi 9 novembre 1826. Augustin-Norbert Morin, éditeur de 1826 à 1899. Collection BAnQ.

Reconnu pour rallier tant les francophones que les anglophones, il se distingue par sa rigueur et son érudition, qui confirment pleinement l'étendue de son talent.

À la suite de la présidence de la Chambre haute pendant quelques mois, en 1891, il est nommé juge en chef de la Cour du Banc de la Reine du Québec, succédant à Sir Antoine-Aimé Dorion. Il est alors anobli par la reine Victoria et reçoit le titre de Sir Alexandre Lacoste, sa femme devenant Lady Lacoste.

Mais en 1907, alors que d'autres envisagent de mettre fin à leur carrière dans le prestige et la tranquillité, Lacoste choisit une voie inattendue. Il démissionne de son poste de juge et retourne à la pratique privée auprès de ses fils, Paul et Alexandre. Rapidement, il reprend un rôle politique actif en acceptant la présidence de l'Association conservatrice de Montréal. Ce retour dans l'arène suscite une vive controverse pour certains, dont le premier ministre Sir Wilfrid Laurier; il est inconcevable qu'un pensionné de l'État assume un rôle si partisan. Mais Lacoste, fidèle à lui-même, ne se laisse ni intimider ni détourner.

« Sir Alexandre Lacoste, à son 80^e anniversaire de naissance est le doyen du Barreau de Montréal, dont il fut bâtonnier. »



Photographie d'Alexandre Lacoste qui reprend sa pratique privée, Archives nationales à Montréal, Fonds La Presse.

Héritage

Ce parcours, tissé de décisions fermes, d'engagements intellectuels et de convictions profondes, compose l'héritage d'Alexandre Lacoste. Avocat brillant, professeur admiré, homme politique pondéré, mais influent, il laisse derrière lui l'image d'un homme sincère, vif d'esprit et farouchement loyal. Un homme, pour qui le service public, l'intégrité et le savoir, demeurent les fondements d'une vie pleinement consacrée à l'évolution de son époque.

Sir Alexandre Lacoste meurt à 81 ans, le 17 août 1923, à Montréal. Il est inhumé au cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal.

Politicien très connu, conseiller législatif. Pierre tombale d'Alexandre Lacoste, cimetière Notre-Dame-des-Neiges de Montréal. Wikimedia Commons.



LADY LACOSTE ET LES ENFANTS : ENGAGEMENT SOCIAL, HÉRITAGE FÉMININ ET PHILANTHROPIE



Portrait de Marie-Louise Globensky dite Lady Lacoste, 1924. Archives nationales à Montréal. Fonds Famille Landry.

Marie-Louise Globensky (1849-1919), épouse de l'avocat Alexandre Lacoste

Issue de la bourgeoisie, Marie-Louise est une figure marquante de la philanthropie montréalaise de la fin du XIX^e siècle. Elle consacre sa vie à des œuvres caritatives en faveur des démunis, des femmes et des enfants, notamment à l'Hôpital Notre-Dame et à l'Hôpital Sainte-Justine, fondé par sa fille Justine.

Mère de treize enfants, elle évolue dans un milieu conservateur et catholique, tout en demeurant ouverte aux cultures française et britannique. À la suite de l'anoblissement de son époux en 1891, elle reçoit le titre de *Lady Lacoste*. Bien que réservée à l'égard du militantisme politique, elle soutient néanmoins le

suffrage féminin dans le respect de l'ordre social de son époque et occupe des fonctions importantes au sein d'organisations féminines montréalaises.

Diariste prolifique, elle laisse vingt-cinq journaux intimes conservés à la Bibliothèque et Archives nationales (BAnQ) du Québec. Ses écrits constituent une source essentielle pour comprendre la vie quotidienne, la spiritualité et l'univers émotionnel des femmes de la bourgeoisie québécoise du XIX^e siècle. Attachée aux traditions, elle encourage toutefois ses filles à s'émanciper et à s'engager activement dans la société.



BAnQ¹.

Marie (1867-1945), épouse de l'avocat Henri Gérin-Lajoie, quatre enfants

Marie Lacoste Gérin-Lajoie se distingue par son intelligence et sa détermination, qualités reconnues par son entourage, y compris son père. Elle nourrit l'ambition de devenir avocate, mais l'exclusion des femmes de l'université, à cette époque, l'en empêche. Confrontée à cette injustice, elle met son savoir et son talent au service de la défense des droits des femmes, notamment du droit de vote. Figure pionnière du féminisme québécois, elle fonde la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Son influence est déterminante auprès de ses enfants. Elle transmet la conviction que le progrès social repose à la fois sur l'engagement individuel et sur une solidarité éclairée, fondée sur une compréhension rigoureuse des besoins du milieu. Sa fille Marie fonde l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal.



Monument en hommage aux femmes en politique, situé dans les jardins de l'hôtel du Parlement à Québec. Marie Lacoste, Idola Saint-Jean, Thérèse Casgrain. Œuvre du sculpteur Jules Lasalle. Photo Claude Lapointe.

Louis-Joseph (1869-1909), époux de Bertha Foley, cinq enfants

Notaire de formation, il fut également l'inventeur du « Frein Lacoste », un dispositif de freinage maritime mis à l'essai par les marines canadienne et américaine. Véritablement passionné par son invention, il s'y consacrait sans relâche. C'est d'ailleurs en supervisant la fabrication de l'un de ses freins dans un chantier naval de Montréal qu'il contracta une pneumonie. La maladie l'emporta en une semaine seulement, à l'âge de 40 ans.



BAnQ¹.

Blanche (1872-1957), épouse de Philippe Landry, avocat militaire, sept enfants

Blanche s'implique activement au sein du conseil d'administration de l'Hôpital Sainte-Justine et participe aux activités de financement, notamment les quêtes et les bazars. Elle est une figure clé auprès de Justine. Membre de la Fédération Saint-Jean-Baptiste, elle joue un rôle de médiation entre les milieux défavorisés et la haute bourgeoisie, dont elle est issue.



Photo: G.C. Arless¹.



Vers 1910, BAnQ. Wikimedia Commons.

Paul (1874-1945), époux d'Anita Duchastel de Montrouge, cinq enfants

Formé au Collège Sainte-Marie et en droit à l'Université Laval à Montréal, Paul Lacoste est admis au Barreau en 1897 et en devient secrétaire en 1903. Il exerce le droit au sein de plusieurs cabinets, participe à la création du Conseil du roi en 1912 et accède, en 1938, au poste de bâtonnier de la province de Québec, succédant à Maurice Duplessis. Il devient un personnage important de l'histoire juridique du Québec.

Conservateur engagé, il joue également un rôle social déterminant. En 1908, il contribue à la fondation de la Corporation Sainte-Justine, permettant aux femmes administratrices de l'hôpital d'agir de manière autonome, sans la signature de leurs conjoints, une avancée significative pour les droits des femmes. Gouverneur à vie de l'établissement, il transmet cet engagement à sa fille, Fernande Lacoste-Robitaille, qui y devient directrice des Services bénévoles en 1958. Son fils Norbert, après des études doctorales en Belgique, devient Monseigneur et fonde le département de sociologie de l'Université de Montréal.



1895, C. Desautels, Laprès & Lavergne, Ashley & Crippen¹.

Justine (1877-1967), épouse de l'homme d'affaires Louis de Gaspé Beaubien, aucun enfant

Justine adore et désire des enfants, mais le destin en décide autrement. Constatant l'ampleur de la mortalité infantile qui fait des ravages et la non-existence d'hôpitaux montréalais pour nourrissons, la Dre Irma Levasseur recherche la personne en mesure de réaliser le projet de construire un hôpital francophone pour enfants à Montréal. Elle rencontre Justine Lacoste, qui s'investit corps et âme dans ce projet. Cette dernière fonde l'hôpital Sainte-Justine en 1907, qui passe de 60 à 300 lits entre 1914 et 1923. Les familles fortunées Lacoste et Beaubien, soutiennent activement, tant sur le plan administratif que matériel, l'œuvre de Justine qui consacre sa vie à l'institution, et siège au conseil d'administration pendant soixante ans.



Vers 1940, extrait d'une photo de famille Jeanne Lacoste et Jules Duchastel de Montrouge¹.

Jeanne (1879-1962), épouse de Jules-Alexandre Duchastel de Montrouge, ingénieur civil, sept enfants

Jeanne milite pour les droits juridiques des femmes, afin de faire connaître leurs droits et de favoriser leur autonomie financière. Cofondatrice, avec Caroline Béique, de la Fédération Saint-Jean-Baptiste, elle contribue au développement d'une organisation féminine, francophone et catholique visant l'amélioration des conditions de travail, de l'éducation et du statut social des femmes au Québec. Elle revendique également l'accès des filles aux études supérieures.

Membre de la délégation aux côtés de Thérèse Casgrain, elle participe à la lutte menant à l'obtention du droit de vote des femmes en 1940. Intellectuelle autodidacte, Jeanne utilise le droit comme levier d'émancipation et contribue à transformer la perception du rôle des femmes dans la société québécoise, désormais reconnue comme citoyennes actives. Après le décès de son mari, elle réside pendant 18 ans au sein de l'Hôpital Sainte-Justine, où elle demeure proche de Justine et lui apporte un soutien moral et social.

¹ BAnQ à Montréal. Fonds Famille Landry.

¹ BAnQ à Montréal, Fonds Famille Landry.



Yvonne (1881-1947), épouse d'Auguste Maurice Tessier, avocat et juge, deux enfants

Installée à Rimouski avec son mari, Yvonne occupe une place centrale dans la vie sociale et familiale comme épouse de juge. Dotée d'une solide formation intellectuelle acquise auprès des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, elle anime un salon et joue un rôle de médiation entre les élites montréalaise et bas-laurentienne.

Extrait d'une photo d'Yvonne avec son fils Yves¹.

Figure de stabilité au sein de sa famille, alors que Marie et Thais bousculent l'ordre établi, ses lettres privées en tant qu'épistolière offrent un portrait réaliste du fonctionnement de l'élite canadienne-française du début du XX^e siècle. Elles révèlent les réseaux sociaux,

les pratiques du pouvoir et le rôle discret, mais réel des femmes dans la vie politique et religieuse. Malgré leur subtilité, ces lettres constituent une source pour comprendre les dynamiques sociales et culturelles de l'époque.



Alexandre (1883-1940), époux d'Alberta Bienvenu, deux enfants

Il effectue son parcours scolaire à Montréal, fréquentant successivement le Mont Saint-Louis et le Collège Sainte-Marie, avant de parfaire sa formation juridique à l'Université Laval de Montréal. Membre du Barreau dès 1905, il pratique d'abord avec plusieurs de ses confrères pour ensuite mettre son expertise au service de la *Montreal Light Heat and Power*, géant des services publics de l'époque. Il décède dans sa résidence de Westmount, le 14 décembre 1940.

1913, BAnQ¹.



Thais (1886-1963), épouse de l'avocat Charles Frémont, quatre enfants

Thais Lacoste-Frémont, conservatrice avant-gardiste, est l'une des cofondatrices de l'Hôpital Sainte-Justine. Sœur de Justine Lacoste-Beaubien, elle se distingue comme journaliste, militante et femme politique. Très tôt engagée dans l'édification de l'institution, elle joue aussi un rôle majeur dans la vie sociale et politique du Québec. Fondatrice de l'Association des femmes conservatrices de Québec en 1926, déléguée du Canada à la Société des Nations en 1932, elle s'implique dans de nombreuses organisations vouées au développement social. Auteure de plusieurs articles de presse, elle défend publiquement la protection de l'enfance, les droits des travailleuses et «l'égalité entre les sexes».

Photo G.C. Arless¹.

Porte-parole féministe de son époque, elle accompagne longtemps l'œuvre de Sainte-Justine. Un édifice de la rue Cook, à Québec, porte son nom.

¹BAnQ à Montréal. Fonds Famille Landry.



Berthe (1889-1966), épouse de Jean Hayward-Dansereau, quatre enfants

Passionnée d'éducation, de culture et d'arts, elle devient une figure marquante de la gastronomie montréalaise. Entrepreneure, elle dirige avec succès une entreprise de traiteur et s'impose comme la première femme à exercer ce métier. Son entreprise « Jean-Baptiste Hayward-Dansereau » porte le nom de son mari décédé prématurément.

Photo Quéry & Frères¹.



L'entreprise Dansereau Traiteur existe toujours sur l'avenue Dunbar, Ville Mont-Royal, Île de Montréal.



Marie-Joséphine Angélique Henriette 1870-1871¹.



Joseph-Eugène-Arthur Lacoste, 1885-1888¹.



Henri-René Lacoste, 1891-1892¹.

Marie-Louise perd trois de ses enfants en bas âge. Après une période d'abattement où elle laisse libre cours à ses larmes, elle met sa foi en Dieu afin de poursuivre sa voie. En observant une photographie du petit René, elle dit : « Je me souviens de ce jour-là. C'était en mai dernier. Je lui trouvais un air coquin avec ses deux premières dents que j'ai voulu le faire photographier pour immortaliser ce moment. »

GOBEIL 2018, p. 256



¹BAnQ à Montréal. Fonds Famille Landry.

Les enfants au cœur du pouvoir

Marie-Louise Globensky, connue sous le nom de Lady Lacoste, se distingue comme une figure majeure de l'histoire des femmes au Québec. Exclue de la sphère politique formelle, elle s'engage activement dans les œuvres catholiques et nationales, défend l'éducation confessionnelle et participe à de nombreuses initiatives sociales.

Son rôle est central dans la transmission des valeurs familiales, sociales et religieuses. Cet héritage se prolonge à travers ses filles, qui le réinterprètent chacune selon sa sensibilité et ses engagements.

Les sœurs Lacoste : un engagement complémentaire

Les sept sœurs Lacoste forment un ensemble remarquable par la diversité et la complémentarité de leurs parcours. Marie, juriste et féministe, en constitue le pôle intellectuel; Justine, fondatrice d'un hôpital, en incarne la dimension humanitaire; Thaïs se distingue par son engagement en faveur des droits des femmes; Blanche et Jeanne assurent la solidité administrative des initiatives collectives; Yvonne, écrivaine, préserve la mémoire familiale et sociale; enfin, Berthe illustre l'esprit d'entreprise et l'autonomie économique.

Ensemble, elles poursuivent l'œuvre de leur mère : servir la collectivité, consolider les réseaux sociaux et culturels et contribuer à l'évolution des causes sociales dans un contexte largement dominé par les hommes.



Lady Lacoste entourée de ses filles : Yvonne, Thaïs, Blanche, Lady Lacoste, Jeanne, Marie, Berthe et Justine, 1907¹. Photo Dupras & Colas.

Les frères Lacoste : des alliés solides

Les fils de Marie-Louise et d'Alexandre — Louis-Joseph, Paul et Alexandre — s'inscrivent, en raison de leur fonction, au cœur du pouvoir, dans la continuité de leur père en accédant à leur tour à des responsabilités politiques et juridiques, assurant ainsi la transmission familiale, institutionnelle et sociale.



Louis-Joseph Lacoste¹.



Paul Lacoste¹.



Alexandre Lacoste¹.

Cette trajectoire familiale offre un éclairage précieux sur l'évolution de la société québécoise d'avant la Révolution tranquille. À travers elle se dessinent, à échelle humaine, les dynamiques politiques, sociales et culturelles du Québec moderne.

¹BAnQ à Montréal. Fonds Famille Landry.

Un bal costumé : l'élégance de la philanthropie au service des bons vivants

Le 18 janvier 1898, un bal costumé se tient à l'hôtel Windsor, rue Dorchester. La photographie associée à l'événement est prise le lendemain au Château Ramezay. Marie-Louise agit à titre de dame patronnesse et d'organisatrice.

Organisé par la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal, le bal vise à susciter l'intérêt du public montréalais pour le Château Ramezay. Les invités sont répartis en sept groupes, chacun représentant une période de l'histoire canadienne et interprétant une danse correspondante.

La famille Lacoste est assignée au groupe de *Le Moyne de Longueuil*. Après des recherches historiques, Marie-Louise, Justine et Jeanne incarnent respectivement Mme Charles Le Moyne de Longueuil, Mme de Gaspé et Mme de Varennes. Paul Lacoste représente François de Bienville, cinquième fils de Charles Le Moyne, tandis que Sir Alexandre Lacoste porte un costume de juge de grand gala.

GOBEIL 2018, p. 288-289.



Membres de la famille Lacoste et Globensky costumés, 1898¹.

¹BAnQ à Montréal. Fonds Famille Landry.

Cinquante ans d'amour et de complicité

Cinquante ans plus tard, les promesses de bonheur échangées par Alexandre et Marie-Louise ont fleuri au-delà de leurs belles espérances. Cette magnifique photo de famille témoigne que leur amour, ancré dans l'estime et la confiance, est devenu le socle

solide sur lequel s'épanouissent aujourd'hui tous leurs descendants et descendantes. L'engagement de leur jeunesse résonne désormais à travers les sourires de chaque génération réunie autour d'eux.



Sir Alexandre Lacoste et Marie-Louise Globensky avec enfants et petits-enfants. BAnQ à Montréal. Fonds Famille Landry.



ÉPILOGUE

Sur les traces de la grande famille Lacoste, se révèle un héritage d'une remarquable richesse, façonné par un vaste éventail de talents et par des retombées à travers le temps.

La philanthropie s'incarne dans des actions concrètes auprès de la jeune société québécoise en pleine construction.

D'Alexandre, originaire de France, à Alexandre, de la cinquième génération, le fil de l'engagement ne s'est jamais rompu. Femmes et hommes, de la lignée, courageux, créatifs, déterminés jusqu'à « l'entêtement », échafaudent des projets porteurs. Leur attachement aux causes sociales, culturelles et éducatives illustre une fidélité profonde qui les unit et les guide.

Cet élan fondateur insufflé par Louis Lacoste, premier maire de Boucherville, homme de cœur, exceptionnel, a tracé la voie à ses successeurs. Ainsi, de génération en génération, les valeurs transmises ont assuré la pérennité d'un héritage qui ne cesse de porter fruit.

Monique L'Hérault



Visitez-nous : histoireboucherville.org
facebook.com/histoireboucherville

LISTE CHRONOLOGIQUE DES INHUMATIONS SOUS L'ÉGLISE SAINTE-FAMILLE DE BOUCHERVILLE (1671-1957)

Famille Lacoste

La crypte de l'église Sainte-Famille de Boucherville a servi de lieu d'inhumation à 336 personnes entre 1671 et 1957. Douze sépultures se trouvent sous la première église, cinquante sous la seconde église de pierre construite en 1712, et 274 sous l'église actuelle, érigée en 1801. Les registres paroissiaux font également état de onze inhumations sous la chapelle de la Congrégation entre 1759 et 1796, portant à 347 le nombre total de sépultures répertoriées.

L'inhumation sous l'église constituait un privilège réservé aux personnes en vie en assumant le coût. En 1817, la Fabrique exigeait le versement de 300 livres (ancien cours) pour toute nouvelle sépulture dans la crypte.

Les personnes inhumées provenaient de divers milieux : clergé, marguilliers et membres de leurs familles, seigneurs et coseigneurs, politiciens, artisans, cultivateurs, notaires, médecins et officiers de milice. Parmi elles figurent Charles-Eugène Boucher de Boucherville, premier ministre du Québec et Louis Lacoste G4, premier maire de Boucherville, député et sénateur.

Malgré la présence de seulement quatorze épitaphes visibles à l'intérieur de l'église, le nombre réel d'inhumations est beaucoup plus élevé. La liste indique une représentation comparable des femmes et des hommes. Les 17 membres de la famille Lacoste mentionnés dans ce document, issus de la branche de Louis, ont été inhumés dans la crypte de la troisième église entre 1803 et 1880. (Senécal 2015)

Recherche Louise Jodoin

Élisabeth Loiseau dite Lucas (1803-03-28)

Épouse de feu Louis Lacoste G2; fille de Jean-Baptiste Loiseau et de Marie-Josèphe Gauthier; âgée d'environ 70 ans.

Catherine Bougret dite Dufort (1806-01-07)

Épouse de Joseph Lacoste, dit Languedoc; cultivateur (époux); âgée d'environ 40 ans; mariage célébré en 1791.

Marguerite Loiseau (1810-02-26)

Veuve de Charles Lacoste, dit Languedoc; fille de Jean-Baptiste Loiseau et de Marie-Josèphe Gauthier; fermier (époux); âgée de 78 ans; descendante de Louis Lacoste, dit Languedoc et de Marie-Anne Babin.

Michel Daneau de Muy (1812-09-11)

Époux de Charlotte Lacoste; fils de Charles Daneau de Muy et d'Amable Brunet; cultivateur; âgé d'environ 25 ans.

Louis Lacoste (1812-10-26)

Époux de Marie-Josèphe Dubois dite Quintin; fils de Louis Lacoste G2 et d'Élisabeth Loiseau dite Lucas; âgé de 48 ans; mentionné dans la généalogie Lacoste, absent de la liste officielle des sépultures de la crypte.

Reine Charlotte Lacoste, dite Languedoc (1813-08-13)

Épouse de Jacques Huet, dit Dulude; fille de Joseph Lacoste et de Marie Brien; âgée d'environ 47 ans.

Pauline Babin, dite Lacroix (1817-11-11)

Fille de Jean-Baptiste Babin, dit Lacroix, et de Marie-Anne Lacoste, dite Languedoc; âgée de 17 ans et 3 mois.

Angélique Deguire dite Larose (1818-01-08)

Épouse de Joseph Lacoste, dit Languedoc; boucher (époux); âgée d'environ 40 ans.

Jean-Baptiste Favreau (1819-01-12)

Époux de Suzanne Lacoste, dite Languedoc; cultivateur; âgé de 64 ans.

Charlotte Mount (1836-03-28)

Seconde épouse de Louis Lacoste G4; âgée de 34 ans.

Isilda Lacoste (1843-09-12)

Fille de Louis Lacoste G4 et de Marie-Antoinette Thais Proulx; âgée d'environ 7 mois.



Plaque commémorative des 336 personnes inhumées sous l'église Sainte-Famille de Boucherville, 2016. Photo Daniel Lebarbé.

Arthur Philéas Lacoste G5 (1844-11-18)

Fils de Louis Lacoste G4 et de Marie-Antoinette Thais Proulx; âgé de 4 mois.

Marie-Charlotte Hermine Lacoste G5 (1849-04-16)

Fille de Louis Lacoste G4 et de Marie-Antoinette Thais Proulx; âgée de 3 ans.

Catherine Caroline Lacoste (1853-02-08)

Épouse de Georges Louis Fleury-Deschambault; fille de Louis Lacoste G4 et de Catherine Boucher de la Bruère; âgée de 24 ans.

Louis René Lacoste (1854-11-10)

Fils de Louis Lacoste G4 et de feu Catherine Boucher de la Bruère; écuyer et notaire; âgé de 31 ans.

Louis Lacoste G4 (1878-12-02)

Époux de Thais Proulx; sénateur de la division de Montarville, notaire, lieutenant colonel de milice; âgé de 80 ans.

Marie-Antoinette Thais Proulx (1880-08-04)

Veuve de Louis Lacoste G4 (troisième mariage); âgée de 74 ans.



Louis Lacoste et son épouse d'un troisième mariage, Marie-Antoinette-Thais Proulx, ont leur épitaphe près de la sortie latérale Est de l'église.

Les dates mentionnées dans cette recherche sont les dates d'inhumation et non celles du décès.

Photo : Louise Jodoin

BIBLIOGRAPHIE

DAVID, L.-O. (1924). *Au soir de la vie*. Librairie Beauchemin limitée.

DESJARDINS, M.-P. (2013). *Justine Lacoste-Beaubien : fondatrice de l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal*. Lidec.

DOUCET, S. (2018). « *Toujours je sens mon âme se balancer entre les joies et les peines* » : *Le paysage émotionnel de Marie-Louise Globenski (1849-1919) observé à travers ses écrits personnels* (Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal).

GOBEIL, S. (2018). *Lady Lacoste*. Les Éditions Réunis.

LACOSTE, J. (1998). *Louis Lacoste*. Édition du bicentenaire de Louis Lacoste.

LACOSTE, J. (s.d.). Les Lacostades. *Journal de l'Association des familles Lacoste*, 9(1), 3(2).

SENÉCAL, G. (2015). *Inhumations sous l'église Sainte-Famille de Boucherville* (2^e éd.).

Société d'histoire des Îles-Percées. (2017). *Boucherville au fil du temps : 1667-2017*.

Société d'histoire des Îles-Percées. (s.d.). *Lustucru* (no 6).

TELLIER, P. (2008). *Sur les traces d'Alexandre Lacoste* (4^e éd.). Généalogie de la famille.

Ville de Boucherville. (1992). *Ma rue raconte... son histoire : Toponymie de Boucherville* (rééd.).

SOURCES D'ARCHIVES ET RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Archives de l'Assemblée nationale du Québec.

Archives de l'Association des familles Lacoste Inc.

Archives de la paroisse Sainte-Famille de Boucherville.

Archives de la Société d'histoire des Îles-Percées (Boucherville).

Archives de l'Université de Montréal. Division de la gestion de documents et des archives. Fonds Famille Lacoste.

Archives de la Ville de Boucherville.

Archives nationales à Montréal. Fonds La Presse.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Archives du Québec à Montréal. Fonds Famille Landry.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ). Archives du Québec à Québec.

Creative Commons (photographies et droits)

Dictionnaire biographique du Canada. (1921–1930). *Sir Alexandre Lacoste* (vol. XV).

Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.

Fonds privé Mgr Norbert Lacoste. *Journal intime de Marie-Louise Globenski*.

Fonds Sainte-Justine. *Histoire de vie – Justine Lacoste*.

Musée canadien de la guerre (photographies et droits).

Musée de la civilisation. Collection Séminaire de Québec (V-26)

Wikimedia Commons (photographies).

BASES DE DONNÉES GÉNÉALOGIQUES

Ancestry.

FamilySearch.

PRDH.

Généalogie Québec.

Généalogie du Québec et de l'Amérique française.



LE DEVOIR AVANT TOUT

Description des armoiries :

- Le phare sur la côte évoque la famille : point d'ancre rayonnant par ses valeurs et sa position dans le nouveau monde ; le lys représente l'identité française de l'ancêtre Alexandre Lacoste, soldat du roy parti de France en 1685.
- Le crocodile enchaîné symbolise la ville de Nîmes dans le Languedoc, origine de la famille Lacoste; les parents d'Alexandre Lacoste était du village de Saint-Julien dans le diocèse de Nîmes.
- La croix du Languedoc évoque : la foi et les valeurs chrétiennes comme fondement de la famille; et la marque de la culture occitane reçue en héritage.

Signification des couleurs :

Azur (Bleu) : fidélité, persévérance, loyauté, royauté, sérénité.

Sinople (Vert) : espérance, abondance, liberté, joie, santé.

Gueules (Rouge) : courage, bravoure, amour, désir de servir sa patrie.

La création des armoiries et de la devise est attribuée à Sir Alexandre Lacoste. Elles furent adoptées par l'Association des familles Lacoste inc. sur proposition de Mgr Norbert Lacoste comme armoiries et devise officielles de l'ensemble des familles Lacoste et apparentées.